

COMMUNE DE SOULAIRES 28130

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 avril 2025

Le Conseil Municipal du 08 avril 2025, régulièrement convoqué le 1^{er} avril, n'a pu avoir lieu en raison d'un défaut de quorum.

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 avril, à 10 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 08 avril, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Marc Molet, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Marc Molet, Maire

Madame Odile Weiller et Monsieur Vincent Cossé (adjoints)

Madame Gaëlle Galloni et Monsieur David Morissonneau (conseillers municipaux).

Absents excusés :

Mesdames Isabelle BARAKAOU et Aurore SAROUILLE

Monsieur Vincent FREBOURG ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent COSSÉ

Monsieur Francis ALEXANDRE

Secrétaire de séance :

Madame Odile WEILLER

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 5

Votants : 6

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

La commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2024 après approbation du compte administratif 2024, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025, arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2025						
	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	011 - Charges à caractère general	59 443.79		002 - Résultat de fonctionnement reporté	93 101.94	
	012 - Charges de personnel	122 800.00		70 - Produits des services, du domaine et ventes	1 137.00	
	014 - Atténuation de produits	1 200.00		73 - Impôts et taxes	224 295.00	
	65 - Autres charges de gestion courante	130 774.18		74 - Dotations et participations	52 400.00	
	66 - Charges financières	2 300.00				
	023 - Virement à la section d'investissement		54 415.97			
	Total	316 517.97	54 415.97	Total	370 933.94	
	Total de la section de fonctionnement	370 933.94		Total de la section de fonctionnement	370 933.94	
Investissement	001 - Solde d'exécution reporté	28 018.78		10 - Dotations, fonds divers et réserves	46 818.78	
	16 - Emprunts et dettes assimilées	43 660.97		13 - Subventions d'investissement (dont RAR 25850€)	9 800.00	
	21 - Immobilisations corporelles (dont RAR 8500€)	39 355.00		021 - Virement de la section de fonctionnement		54 415.97
	Total	111 034.75		Total	56 618.78	54 415.97
	Total de la section d'investissement	111 034.75		Total de la section d'investissement	111 034.75	

- Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- Vu** la nomenclature budgétaire et comptable M57,
- Vu** l'avis favorable de la commission des finances,
- Vu** le projet de budget primitif 2025,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté en dépenses et en recettes à :

- **370 933.94 €** en section de fonctionnement
- **111 034.75 €** en section d'investissement

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 22/04/2025

Notifiée le 30/04/2025



Fait à Soulares,
Le 12 avril 2025

Le Maire
Marc MOLET

